Saint-Égrève le journal

N°266
MARS 2020

DOSSIER

Scrutin municipal : comment ça marche ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHES 15 ET 22 MARS DE 8H À 20H

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève

adpa
Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie

Aide à domicile | Soins infirmiers à domicile | Service prévention | Equipe Spécialisée Alzheimer | Télé Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolphe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr

Sud Isère TéléAlarme

ECRAM

Le savoir-faire artisanal

QUALIBAT RGE

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève

Valexim

Nos valeurs au service de vos projets

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !

EXCLUSIVITÉ LOCATION

SAINT-EGREVE 10, bd de l'Europe

Domaine Barnave. Garage en sous-sol sécurisé avec éclairage. Loyer 83 € + CH. 2 €. FA 90 €. Caution 166 €. Dispo.

SAINT-EGREVE 8, rue des Bonnais

3P+C séparée 70 m². 4e ét. avec asc. Loggia. Cave. Balcon. Climat. Chauf ind gaz. Loyer 643 € + ch. 47 €. FA 680 € dont EDL 200 €. Caution 643 €. Dispo. DPE D.

VOREPPE 62, Imp J. de la Fontaine

2P+C 40 m². 2e étage. Cuisine équipée. Loggia. Station facile. Chauf ind élec. Loyer 530 € + ch. 10 €. FA 520 € dont EDL 120 €. Caution 530 €. Dispo. DPE : F.

SAINT-EGREVE 10, rue de la Gare

5P+C 76 m². 1er étage. Cuisine équipée. Balcon. 3 chambres. Loyer 742 € + ch. 41 €. FA 783 € dont EDL 133 €. Caution 742 €. Dispo le 29/04/20. DPE : D.

SAINT-EGREVE 26, rue Lt Fiancey

3P+C 60 m². 3e étage sans asc. Calme. Station facile. Chauf collectif. Loyer 546 € + ch. 80 €. FA 626 € dont EDL 126 €. Caution 546 €. Dispo. DPE : D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

FNAIM

04 76 940 940

Gremeret

Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10% sur présentation de ce journal

LE RAJASTHANI RESTAURANT INDIEN

Plats à emporter - Viande Halal

Ouvert midi et soir du lundi au samedi

Tél. 09 54 06 67 34 • 06 15 34 37 35

40 avenue Général de Gaulle - 38120 Saint-Egrève
Tram E - Arrêt : La Pinea - St Robert

CARROSSERIE de la PRIOLA

Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

sommaire n°266

Les élections municipales auront lieu en mars 2020. Compte tenu de la proximité de cette échéance électorale, monsieur le maire a décidé de ne plus rédiger et de ne plus signer d'éditorial dans le journal municipal.

Toutefois, et en accord avec l'ensemble des groupes représentés au conseil municipal, la publication des expressions politiques est maintenue durant toute la période pré-électorale.

À NOTER : du fait du calendrier électoral, le rythme des publications municipales va être légèrement modifié et il n'y aura pas de supplément au mois de mars.

4-9 | les actualités

Le pôle autour du monde
Débroussailler pour préparer l'été
Les photos chics de Pascale
Nouvelle jeunesse pour La dame aux fleurs

| la Ville 10-11

Numérique : Saint-Égrève (presque) au top !
Opérations nichoirs
La Ville libère ses données

| dossier 12-15

Citoyenneté
Scrutin municipal : comment ça marche ?

| les loisirs 16-19

Focus
Couleurs sur la Ville

Événements
Safari truites à Crétinon
En route pour Karben

20 Info pratique
21 Petites annonces
22 Expression politique

Dépôt légal : mars 2020
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Égrève, 04 76 56 53 72
Journal municipal de la Ville de Saint-Égrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier PEFC avec encres végétales
Directeur de Publication : Véronique Jaubert
Rédactrice en chef : Amandine Venet ■ Rédaction : Amandine Venet, Bruno Gimmig,
Secrétariat de rédaction : Stéphanie Dellasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand
Maquette : service communication ■ Crédit photos dossier : Adobe stock
Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.

Le pôle autour du monde

Meskina ! Le pôle jeunesse n'arrête pas ! Dernière initiative en date, en plus de tout le reste, voilà que la structure dédiée aux plus de douze ans a ses soirées thématiques... Régulièrement, les animateurs et les jeunes Saint-Égrévois ont décidé de se retrouver au Patio et de le transformer de fond en comble pour proposer des événements autour des gastronomies et des cultures d'ailleurs. Ainsi, le 31 janvier dernier, le premier de ces rendez-vous a transformé le lieu en riad marocain ! Au menu : spécialités méditerranéennes préparées par les participants eux-mêmes, couscous et thé à la menthe mitonnés avec Badis Mehadjri, éducateur de l'Apase, quiz ludique sur le Maroc, diverses animations et la projection d'un film sur un voyage au Maroc.

Les premières soirées autour du monde ont été lancées en 2016

Ces soirées s'inscrivent dans le cadre du projet *"voyage autour du monde"* qui existe depuis 2016. De l'Afrique à la Corée du sud, en passant par l'Italie, la Chine, les États-Unis et le Mexique, les jeunes ont déjà pas mal roulé leur bosse et ça ne devrait pas s'arrêter puisque deux prochaines dates sont d'ores et déjà programmées vendredi 27 mars pour une soirée espagnole et vendredi 29 mai pour une seconde édition de soirée coréenne et K-pop.

"Les objectifs de ce projet sont multiples", explique Yaëlle Sionnet animatrice au pôle jeunesse, *"c'est une invitation à découvrir des cultures de différents pays et notamment d'en connaître les spécialités culinaires. Le but est aussi d'inciter les jeunes à une véritable ouverture culturelle en mettant en place des temps d'échanges et de discussions en proposant des activités et des jeux typiques. Et puis c'est également une façon de leur donner envie de voyager tout simplement en participant à développer leur curiosité"*. ■

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : les permanences se déroulent du 9 mars au 6 avril pour les enfants nés en 2017, les nouveaux arrivants et les personnes ayant déménagé au sein de la commune avec un changement de secteur.
La prise de rendez-vous se fait sur saint-egreve.fr

Des vacances solidaires

Pour occuper les vacances de printemps, le pôle jeunesse a une fois de plus mitonné un programme alléchant pour les plus de douze ans. Pour mettre à profit intelligemment ces congés, la structure jeunesse de la Ville met notamment en place un mini séjour dédié aux Premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1). Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires *"à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours"*. L'occasion d'apprendre à réagir face à des situations telles qu'un malaise, des traumatismes, une perte de connaissance ou même un arrêt cardiaque... Tout au long de la session, les participants alternent entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. ■

Renseignements et inscription : 04 76 56 59 80

Zapping du mois

FÉVRIER
Dimanche 2

On n'a pas tous les jours 100 ans

C'est un anniversaire un peu particulier qu'a célébré Catherine Cusino à la maison Borel. Entourée de sa famille et de ses proches, la Saint-Égrévoise a en effet fêté les 100 ans d'une vie bien remplie dont elle a passé plus de la moitié à Saint-Égrève. Pour l'occasion, le maire, Daniel Boisset, a même été convié à cette réunion familiale.

PÉRISCOLAIRE : attention, du 9 mars au 3 mai les délais de modification sur le kiosque famille sont avancés à 10h au lieu de 11h

Débroussailler
pour préparer l'été

Si les incendies de forêt sont particulièrement violents en période sèche et chaude, mieux vaut ne pas attendre l'été pour se prémunir de leurs ravages. Le débroussaillement, l'élagage et la coupe de certains arbres permettent de réduire la masse végétale combustible aux abords d'une maison et de rompre les continuités verticales et horizontales dans la végétation qui permettent au feu de s'étendre. Ainsi, se débarrasser des broussailles permet non seulement de ralentir la propagation du feu, mais aussi d'en diminuer la puissance tout en facilitant l'intervention des pompiers.

D'ailleurs un arrêté préfectoral oblige même les propriétaires en zone exposée et à moins de 200 mètres des massifs forestiers à débroussailler leur terrain et à le maintenir en état. À Saint-Égrève ces secteurs sont clairement identifiés par le PLUi. Obligation légale, ce nettoyage constitue la première protection des habitations et de leurs habitants en cas d'incendie. La règle générale veut que l'on éclaircisse la végétation dans un rayon de 50 m autour des constructions situées à moins de 200 m de bois ou forêts et de 10 m de part et d'autre des chemins d'accès à ces constructions (profondeur ramenée à 6 m si la pente du terrain est inférieure à 50 %). En zone urbaine, c'est simple, il faut tout débroussailler ! Et pour mémoire la meilleure période pour effectuer ces travaux s'étend d'octobre à juin.

Alors il n'y a plus qu'à... ■

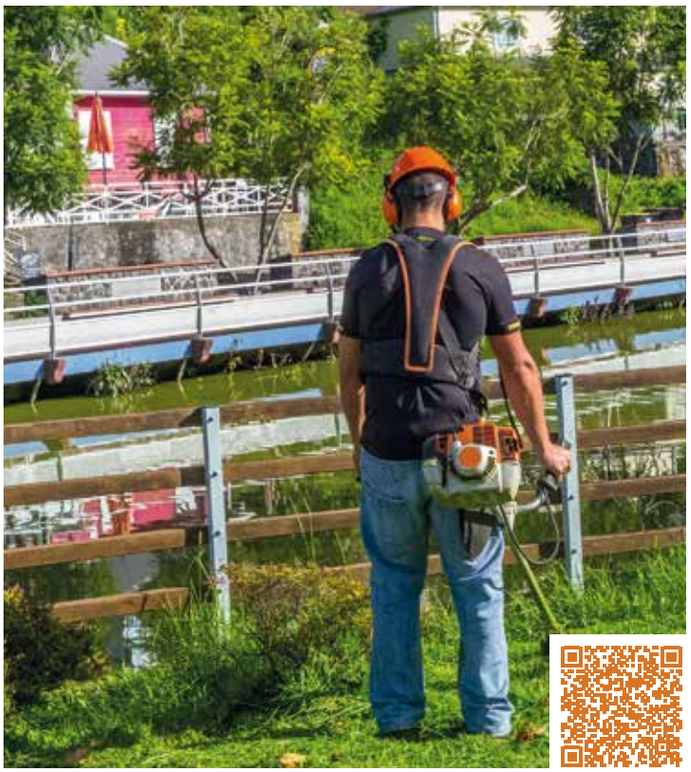

web+

90% *C'est le taux des maisons dont les abords avaient été débroussaillés qui ont été épargnées lors des incendies de 2003 dans le sud de la France*

Moustique tigre
la lutte continue !

web+

C'est malheureusement une constante depuis quelques années, le retour du printemps signe aussi celui des moustiques à Saint-Égrève. Diptères locaux et *"tigre"* pouvant être vecteurs de maladies, la mairie a tissé un partenariat avec l'entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (Eirad) afin d'en limiter la prolifération. Ces derniers ont ainsi traité les regards sur les voies publiques et ont porté une attention particulière aux groupes scolaires de la commune où les gîtes larvaires non suppressibles ont été détruits avec un insecticide spécialisé. Mais pour être efficace, cette action publique doit être aussi soutenue par les particuliers. Ainsi, entre le 1er mai et le 30 septembre 2019, les agents de l'Eirad ont participé à une campagne de sensibilisation et ont visité 798 habitations afin notamment d'informer les occupants des risques liés au moustique tigre et d'identifier, avec eux, les gîtes larvaires potentiels.

55 demandes d'interventions particulières ont été enregistrées et traitées par les agents de l'Eirad. ■

Zapping du mois

FÉVRIER
Mercredi
19

Que d'arbres que d'arbres !

C'est une véritable mini-forêt qui vient de pousser spontanément au centre technique municipal. Celui-ci a, en février dernier, reçu pas moins de 790 arbustes et 25 arbres de haute tige. Ces nouveaux végétaux, destinés à embellir les espaces publics de la Ville sont actuellement en cours de plantation.

Les photos chics de Pascale

Plus qu'une reconversion, c'est un virage professionnel à 180 degrés que vient d'opérer Pascale Rossi. En effet, après avoir passé 30 ans à travailler dans le transport, la Saint-Égrévoise a lancé son studio de photo Ross'image rue du Drac. Le projet, elle l'a longuement mûri après un bilan de compétences qui a conduit cette passionnée d'images et de scrapbooking, a faire le focus sur une activité de photographe. Une formation auprès de la chambre des métiers lui a permis d'acquérir les bases de l'entreprenariat. Avant de se lancer en septembre dernier *"j'ai bien sûr suivi des formations sur la technique photo et je continue à apprendre"*, explique Pascale qui s'est spécialisée dans le portrait studio, la photo de famille, de bébé et même d'animal de compagnie. *"Je propose des décors spéciaux que je peux adapter en fonction des goûts des clients ou de certaines dates comme la Saint-Valentin"*.
Si avec le virage du numérique et l'explosion des *"photophones"* on n'a jamais fait autant d'images, Pascale Rossi est confiante. *"Les photos studio sont travaillées. Une séance dure de une à trois heures et le produit final est un véritable souvenir sur lequel on revient"*. En effet, contrairement aux clichés qui prennent la poussière sur un disque dur, ceux de Pascale Rossi sont faits pour être montrés.
À noter : Pascale proposera bientôt des photos d'identité. ■

En savoir + : 06 64 28 76 90
ou rossimagesphotographe.fr

L' "S-prit" du vin à l'espace Robert Fiat

25 vignerons sont attendus les 14 et 15 mars au 12e Salon des vins naturels

"Le vin naturel est un vin atypique et extraordinairement complexe. Comme toute nouveauté gustative il peut surprendre et bousculer nos préjugés et nos croyances sur le vin. Cependant, lorsqu'on apprend à le découvrir, c'est un feu d'artifice d'arômes, de goûts nouveaux, évoluant sans cesse", explique Yannick Sebillet, président de l'association S-Prit, qui les 14 et 15 mars prochains, met en place le douzième salon des vins naturels à l'Espace Robert Fiat. Ce rendez-vous annuel est l'occasion de découvrir tout un pan de la viticulture qui, tout en suivant les contraintes du raisin cultivé en agriculture biologique, s'efforce de proposer la qualité de goût des fruits et de puiser leur typicité dans leurs terroirs respectifs. Les vignerons qui s'investissent dans cette approche du vin travaillent sans désherbant, pesticide, insecticide ou tout autre produit de synthèse pour produire des vins à l'opposé de la normalisation. ■
Samedi de 10h à 19h
Dimanche de 10h à 18h

Zapping du mois

FÉVRIER
Mercredi 5

Ca roule pour les commerçants !

Moment d'émotion intense lors de la cérémonie de remise des lots de la tombola de Noël. Parmi les 43 lots mis en jeu par les 34 commerçants participant à l'événement, c'est Ginette Lanfrey qui, grâce au ticket qu'elle a reçu lors de ses emplettes au Carrefour express de Prédieu, a eu la chance d'emporter le premier prix : une voiture ! Surprise de taille pour cette Saint-Égrévoise qui, si elle n'a pas le permis de conduire, entend bien faire un joli cadeau à un membre de sa famille.

Nouvelle jeunesse pour **La dame aux fleurs**

Institution culinaire saint-égrévoise, La dame aux fleurs est depuis la fin du XXe siècle la table de référence des gourmets de la ville. Restaurant chaleureux d'une trentaine de couverts installé dans une ancienne ferme du XVIIIe, les lieux viennent tout juste de changer de main et leur propriétaire historique, Xavier Philibert, a passé le flambeau au jeune chef Frédéric Masella. Ce dernier qui était déjà aux fourneaux du restaurant de La Monta depuis 2017 a ainsi pu *"opérer une transition en douceur"* en faisant évoluer sa carte traditionnelle vers des propositions plus gastronomiques. Cuisine française moderne avec des produits du marché, c'est un peu la patte du chef qui dresse des plats dignes des maisons dans lesquelles il a fait ses armes. En effet, Frédéric a notamment appris son métier dans les cuisines de l'Atmosphère au Bourget du Lac, au domaine de Clairefontaine, vers Vienne, à la Pyramide ou encore aux Terrasses d'Uriage. Mais ici, avec son second Gauthier Caillot, *"nous ne courrons pas après l'étoile. Nous cherchons surtout à nous faire plaisir"*. Si la cuisine évolue, le cadre aussi a eu droit à un petit coup de jeune il y a deux ans et quelques améliorations sont encore au programme... ■

Ouvert du mardi au samedi le midi et en soirée du jeudi au samedi.
En savoir + : 04 76 75 17 27

Le VanAVrac de Vanessa

Depuis le début de l'année, Vanessa Monier installe son épicerie ambulante VanAVrac au milieu des autres étals du marché Marius Camet. Originalité de son offre : tous les produits qu'elle propose sont dénués d'emballage qui *"représentent jusqu'à 15 % du prix des produits d'épicerie. Je propose à mes clients des produits bio et locaux en vrac. Ils viennent avec leur contenant et n'achètent que ce dont ils ont besoin"* explique cette ancienne ingénieure qui a lancé sa nouvelle activité en décembre dernier. Pâtes, riz, légumineuses, biscuits, farines, produits d'entretien, cosmétiques, accessoires... C'est un véritable mini *"super"* marché motorisé *"zéro déchet"* qu'a créé cette habitante de Méaudre. À découvrir ! ■
www.facebook.com/VanAvrac - Tél. : 06 83 87 81 82

Job d'été : c'est maintenant que ça se passe

Les jeunes de plus de 18 ans qui souhaitent trouver un petit boulot cet été doivent s'y prendre dès maintenant ! L'opération Jobs d'été, menée par la Maison de l'emploi et de l'entreprise (MEE-MIFE-Isère) est lancée. Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer avant le 3 avril (4 avenue du Général de Gaulle à Saint-Égrève). Le processus de recrutement se poursuit ensuite avec une séance d'information collective le 15 avril à 17h30 (en mairie), complétée par des entretiens individuels qui seront proposés les 16 et 17 avril.

Le choix des mots

Tout au long de sa carrière, Aurélie Varga-Schulze a joué avec les mots. Entre la France et l'Allemagne en passant par le Maroc, la Saint-Égrévoise a multiplié les expériences dans les métiers de l'édition. Depuis qu'elle a fait souche à Saint-Égrève, ses collaborations au sein de services communication et marketing ont permis à l'infatigable experte de la langue de diversifier encore ses compétences jusqu'à s'installer il y a près d'un an en tant que rédactrice traductrice indépendante. *"Dans ce domaine il y a beaucoup de choses à faire. Pour mettre en place mon activité, j'ai été accompagnée par la MEEN* et par d'autres structures. Je cible les TPE, les artisans et les agences de communication, toutes les personnes qui ont besoin de produire de l'écrit pour le web ou pour le print (l'impression NDLR)"*.

Proposant des prestations d'écriture, de ré-écriture, de correction et même de traductions franco-allemandes, Aurélie ne laisse rien au hasard et est particulièrement attentive à la titraille, à la typographie, au style et au référencement naturel pour le web. Aujourd'hui intégrée dans les réseaux d'affaires et de business locaux, Aurélie Varga-Schulze apprécie ce dynamisme local qui lui permet de rencontrer énormément de monde. *"C'est exaltant. Je cotoie des entrepreneurs passionnés par leur activité. Travailler avec eux à définir leurs besoins, leur cahier des charges est très enrichissant"* explique-t-elle qui, en plus de ses casquettes de traductrice et de rédactrice précise être en mesure de *"coordonner des projets de communication et, avec d'autres indépendants, proposer une offre globale et cohérente avec une grande flexibilité"*. ■

*Maison de l'emploi et de l'entreprise du Néron, aujourd'hui devenue la MEE-MIFE-Isère

ZFE, la Ville prend les devants

Deux nouveaux véhicules électriques sont confiés au CCAS et au service des sports

Créée en 2019 à Saint-Égrève et dans neuf autres communes de la métropole, la Zone à faibles émissions (ZFE) vise à améliorer la qualité de l'air en réservant l'accès à la circulation aux véhicules utilitaires et poids lourds les moins polluants. Instaurée en mai dernier sur dix communes de la métropole, elle en concerne 28 depuis le 1er février dernier. Cette ZFE concerne les véhicules utilitaires légers (immatriculés en catégorie N) et les poids lourds. À l'heure actuelle, seuls les véhicules ne disposant pas de vignette Crit'air et ceux classés en catégorie 5 sont interdits sur ce périmètre. Mais ces critères vont devenir de plus en plus restrictifs avec le temps.

Dans ce cadre toujours plus contraint, la Ville vient juste de remplacer deux de ses anciens utilitaires classés en catégorie Crit'air 4 et 5 par deux kangoos électriques. Ces deux nouveaux véhicules participent au *"verdissement de la flotte municipale"* (voir Saint-Égrève le journal n°265, page 11).

À l'horizon 2022, Saint-Égrève a programmé de changer au moins 19 de ses 37 utilitaires pour des véhicules émettant peu de particules fines. ■

DES AIDES POUR LA ZFE : les propriétaires d'utilitaires concernés par la ZFE peuvent se faire accompagner dans leur transition énergétique par la Métropole

Zoom sur... Le budget métropolitain

Vendredi 7 février dernier, le budget 2020 a été adopté par les élus métropolitains. Celui-ci s'établit à 740 millions d'euros. 232 millions d'euros sont consacrés aux dépenses d'investissement (hors dette : 85 M€) et 423 millions d'euros aux dépenses de fonctionnement.

Durant les douze mois à venir, l'action métropolitaine vue à travers le prisme de ce budget devrait ainsi s'articuler autour de quatre axes principaux, à savoir la transition énergétique et écologique, l'attractivité territoriale, le développement économique, ainsi que la cohésion sociale et territoriale. ■

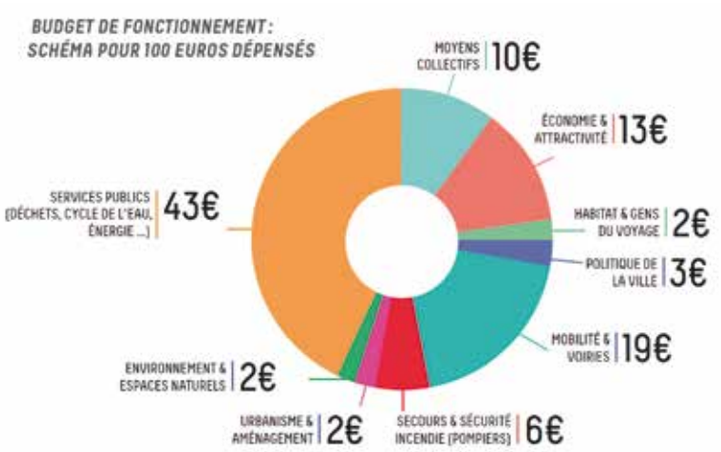

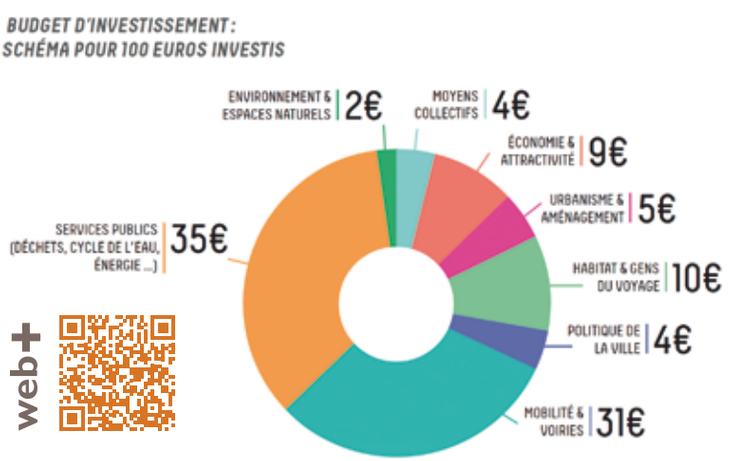

Fermeture du **pont de Champeyrard**

Grenoble-Alpes Métropole a engagé des travaux de réparation et de confortement sur le pont de Champeyrard qui enjambe les voies SNCF. Lancée le 10 février dernier cette première phase de travaux devrait se poursuivre pendant une dizaine de semaines. Pour permettre les interventions nécessaires à ce chantier, la circulation automobile est coupée sur l'ouvrage et une déviation est mise en place par la rue des Moutonnées.

À noter : une seconde phase de travaux est programmée pour débuter le 31 août prochain pour une durée de 11 semaines.

Tram E : stations pimpantes

Une campagne de restauration des peintures des abris des stations de tram est actuellement menée le long de la ligne E par l'entreprise JC Decaux. À Saint-Égrève, après la station Karben qui a été rénovée en février dernier, ce sont les stations du Muret et du Pont de Vence qui vont bénéficier de ces rafraîchissement.
À l'arrêt du Muret, les travaux sont programmés du 9 au 13 mars, tandis qu'à celui du Pont de Vence ils doivent se dérouler entre le 30 mars et le 10 avril. Durant le chantier, l'arrêt concerné n'est desservi que dans un seul sens le temps que soient réalisés les peintures sur l'abri desservant l'autre sens de circulation. Les utilisateurs sont alors conviés à prendre le tram dans le sens opposé à celui de leur destination afin d'utiliser l'arrêt précédent pour reprendre leur route dans la bonne direction...
Bien évidemment, l'entreprise fait son possible pour limiter au maximum la gêne occasionnée. ■

ASSIS-DEBOUT : des mobiliers urbains de type assis-debout ont été installés par la Ville au niveau de l'espace multisport de Rochepleine pour permettre aux jeunes utilisateurs d'assister aux *"prouesses"* de leurs camarades. Une initiative suggérée par les jeunes Saint-Égrévois eux-mêmes dans le cadre du budget participatif

Zapping du mois

FÉVRIER
Mardi
4

Retour du marché

C'est sur un square Armand Nordon tout neuf que les commerçants du marché de Prédieu ont à nouveau pu étendre leurs étals. Nouveaux accès, nouveaux espaces verts, nouveaux arbres, nouvel éclairage public et nouveaux mobiliers urbains, le site a été entièrement réaménagé par la Ville et la Métropole. Si le chantier est terminé, il faut encore procéder au grenaillage des sols afin que ceux-ci aient leur aspect définitif. Une opération qui a pris un peu de retard par rapport au planning initial...

Une allée du Muguet plus arborée

Le 4 février dernier, la Métro a animé une réunion publique d'information relative au réaménagement d'une partie de l'allée du Muguet. Ce projet porté par Grenoble-Alpes-Métropole prévoit notamment la plantation de 13 arbres de différentes essences qui viendront à terme remplacer les huit peupliers vieillissants alignés sur le secteur. La création d'un trottoir continu du côté des maisons individuelles, l'augmentation de l'emprise au sol de l'alignement d'arbre, la réduction de la largeur de la chaussée à 4.50m et une transformation de l'intersection avec l'allée des Acacias devraient pour leur part contribuer à l'apaisement de la circulation. De son côté la Ville profitera de ce chantier pour enfouir les réseaux aériens. ■

Service public

Numérique : Saint-Égrève (presque) au top

Depuis six ans, Saint-Égrève reçoit chaque années 4@ de l'association nationale des villes et villages Internet. Le point sur cette reconnaissance nationale.

Le 29 janvier dernier à Martigues, Saint-Égrève a, une fois de plus, obtenu de l'association nationale des villes et villages Internet quatre arobases à l'occasion d'une cérémonie organisée en présence de Julien de Normandie, ministre chargé de la ville et du logement.

Cette reconnaissance du monde professionnel souligne les efforts continus fournis par la commune pour, sans cesse, améliorer la qualité des services numériques proposés aux habitants.

Télépaiement, prise de rendez-vous via le site Internet de la Ville, fil d'info sur les réseaux sociaux, plan numérique dans les écoles, soutien à des initiatives solidaires visant à réduire la fracture numérique comme les ateliers informatiques de la bibliothèque ou les formations proposées aux seniors à la Maison des solidarités et des familles... les actions saint-égrévoises en matière de développement et de simplification des services sont nombreuses et c'est ce qui vaut à la ville d'être maintenue à ce niveau de reconnaissance. Et force est de constater qu'il n'est pas évident pour une collectivité de se maintenir à quatre arobases. En effet, il apparaît que, d'année en année, les critères pour obtenir cette distinction sont de plus en plus stricts. Cela s'explique tout naturellement par la rapidité des évolutions en matière numérique. Dans ce domaine, il faut constamment mettre à jour les services proposés aux habitants. Au-delà de la mise à disposition d'un simple outil, ces quatre arobases représentent l'implication de l'ensemble des services communaux dans la transition numérique qui, d'après les élus au numérique de France, doit accompagner la transition énergétique. Elles récompensent les efforts en matière d'égalité d'accès des citoyens au numérique qui participe en outre à la valorisation de la cohésion du territoire. Elles prennent en compte la stratégie développée par la Ville pour la protection des données et bien d'autres critères qui ont d'ailleurs cette année été repris dans une motion présentant la vision des élus du réseau *"Villes Internet"* sur les politiques publiques numériques locales et leurs objectifs. ■

Opération **nichoirs**

Ambiance familiale et festive pour les deux premiers ateliers de montage et de pose des nichoirs à oiseaux et des abris à chauves-souris proposés à des groupes constitués en février dernier. Animés par la Ligue de protection des oiseaux, le premier rendez-vous a permis à des habitants du hameau de Cuvilleux de monter en famille une vingtaine de kits faciles à réaliser. Le second était ouvert en priorité aux membres des conseils des habitants. Le déploiement dans les arbres et sur les bâtiments de la commune de ces nichoirs s'inscrit dans le cadre d'un projet issu du budget participatif. ■

Prochains ateliers

- **samedi 7 mars (complet)**
- **mercredi 25 mars à la Maison Borel de 14h à 15h ou de 15h30 à 17h**
- **lundi 20 avril de 14h à 16h au Patio (atelier réservé aux 12-16 ans)**
- **mercredi 27 mai de 16h à 18h dans le parc de Fiancey.**

Réservation obligatoire :
04 76 56 53 03

Attention : nombre de places limité

(150

C'est le nombre de nichoirs qui seront installés sur la commune au terme des sept ateliers prévus.

PARRAINAGE : chaque nichoir est numéroté et une fiche de suivi sera envoyée aux personnes qui se sont chargées de leur fabrication

Open data

Saint-Égrève **libère ses données**

Contributrice de la première heure au portail métropolitain consacré à l'open data, Saint-Égrève continue son travail d'amélioration de la transparence de l'action publique. Explications.

La transparence de l'action publique n'est pas un vain mot. Pour permettre à tous, et plus particulièrement aux entreprises souhaitant développer des applications pratiques, la Métropole a lancé en 2017 son portail *"open data"* qui s'enrichit peu à peu. Il a pour objectif de rendre accessible un maximum d'informations provenant des 49 communes de Grenoble-Alpes Métropole.

À l'heure actuelle, 85 jeux de données normalisées sont actuellement proposés aux internautes. Disponibles en fichiers facilement réutilisables, ils sont gratuitement mis à la disposition de tout le monde par la Métro, Grenoble, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) et... Saint-Égrève ! La Ville a déjà contribué au développement de ce service avec six jeux de données dont le dernier en date concerne *"les arbres de la commune. Ce fichier recense des informations relatives aux arbres situés sur les espaces publics de la ville. Géolocalisation, genre, espèce, essence ou année de plantation de l'arbre il concerne aussi bien ceux qui sont gérés par les services communaux que ceux qui relèvent de la compétence métropolitaine. 2744 arbres sont référencés. Il y a déjà un tel jeu de disponible dans le système d'information géographique de la ville mais pour le faire correspondre aux données métropolitaines, j'ai dû élaguer un peu"*, explique Alexis Berthelin en charge du SIG de Saint-Égrève qui fait le lien entre la commune et les services métropolitains.

Données publiques

Cette mise à disposition gratuites de données publiques brutes s'inscrit aussi bien dans un cadre national, découlant de la loi pour une République numérique de 2016, qu'européen, avec la directive Inspire de 2008.

"Les données concernées sont celles qui ont un intérêt social, économique, environnemental ou encore sanitaire" explique Alexis qui rappelle que celles-ci doivent notamment *"améliorer la transparence de l'action publique, aller dans le sens de l'efficacité administrative, enrichir la connaissance des territoires, contribuer au développement économique"*. Vaste programme.

La géolocalisation de tous les arbres de la commune est désormais disponible sur le portail open data métropolitain

Coordination

"Bien évidemment, ce travail se fait de manière coordonnée avec les différents membres de la Métropole", rajoute Alexis Berthelin qui chaque mois participe à des réunions durant lesquelles sont définies certaines pistes de travail *"par exemple prochainement on devrait travailler sur les aires de jeux, les parcours sportifs, les panneaux patrimoniaux, les bâtiments publics. Mais pour que ces données soient utilisables par tous, nous devons au préalable nous entendre pour les présenter de manière homogène. Chaque fichier de chaque collectivité doit proposer les mêmes données"*. Un travail de titan qui nécessite un grand travail d'harmonisation ■

Retrouvez ces données sur : data.metropolegrenoble.fr

3 500

La mise à disposition des données publiques est une obligation dans les villes de plus de 3500 habitants et de plus de 50 agents.

MOISSONNAGE : un système de moissonnage des fichiers produits pour le portail métropolitain d'open data permet à ces jeux de données d'être aussi mis à disposition sur le portail national data.gouv.fr

OPEN DATA : pour mémoire, l'open data ou donnée ouverte est une donnée numérique dont l'accès et l'usage sont laissés libres aux usagers

Transparence

Depuis de nombreuse années, la Ville s'efforce de rendre accessible un maximum de données publiques via son site Internet saint-egreve.fr. Parmi elles, on peut bien évidemment trouver les délibérations et autres comptes-rendus succincts du conseil municipal, les archives des publications municipales, les menus des restaurants scolaires, le budget... Bref tout le nécessaire pour mieux connaître Saint-Égrève et son fonctionnement.

Citoyenneté

Les 15 et 22 mars, tous aux urnes ! À Saint-Égrève, comme partout en France, sont organisées les élections municipales qui permettent de désigner les représentants des habitants au sein des conseils municipaux. Afin que ces votes se déroulent sans accroc, la commune se mobilise pour une organisation millimétrique. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'élection sans jamais oser le demander.

sommaire du dossier

page 13
Scrutin municipal : comment ça marche ?

page 14
Fly case
Procuration, pensez-y !

page 15
Identité
Petit calendrier électoral

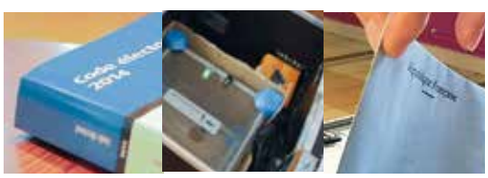

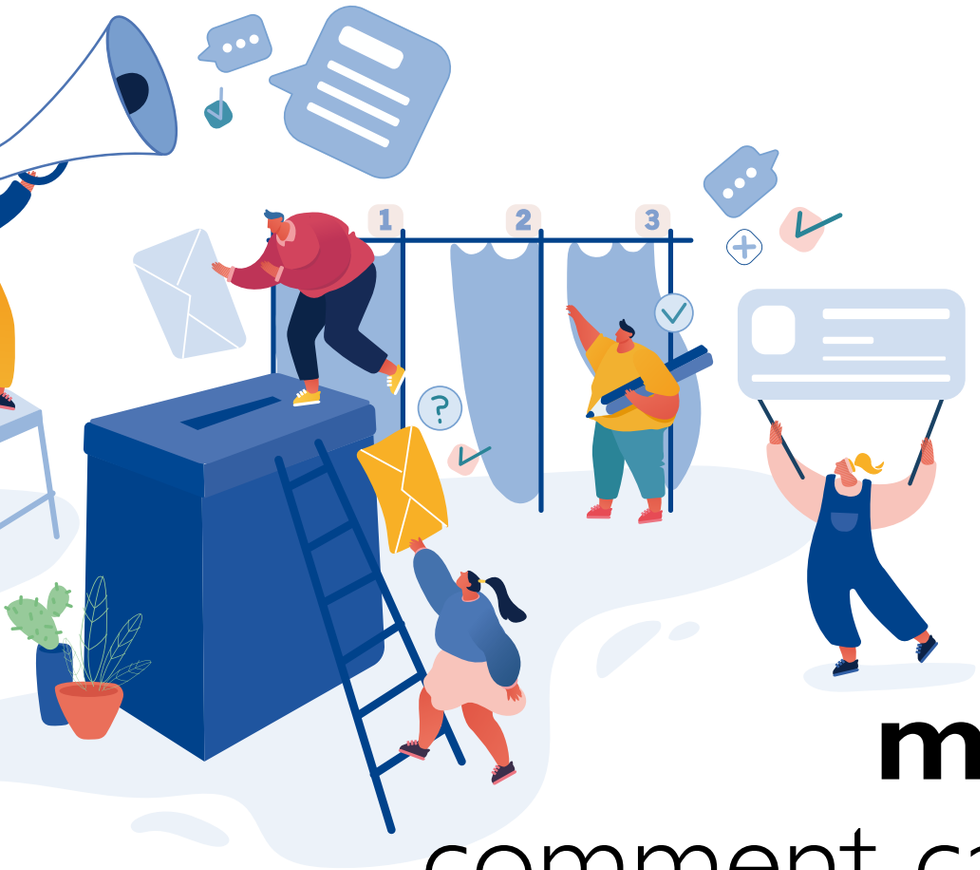

Scrutin municipal : comment ça marche ?

À l'heure où nous écrivons ces lignes trois listes s'étaient déclarées pour participer aux élections municipales à Saint-Égrève qui se déroulent les 15 et 22 mars. Si ce nombre ne devrait logiquement pas évoluer, nous ne sommes pas à l'abri d'une surprise puisqu'il est possible de faire officiellement acte de candidature jusqu'au 27 février (date à laquelle ce journal est sous presse). Ce qui ne risque pas de changer, c'est le nombre de candidats par liste qui est encadré par la loi et qui est fonction du nombre d'habitants de la commune concernée. Pour Saint-Égrève par exemple, comme dans toutes les villes dont le nombre d'habitants est compris entre 10 000 et 19 999, il faut qu'une liste rassemble entre 33 et 35 noms puisque il y a 33 conseillers municipaux élus.

Campagne officielle

Afin de garantir une certaine équité dans le vote, tous les candidats doivent bénéficier de moyens de communication équivalents garantis par la puissance publique. Durant la campagne officielle, qui débute le 2 mars pour se terminer le 14 pour le premier tour, les listes disposent de plusieurs canaux de communication mis à leur disposition par l'État et la Ville. En premier lieu ils peuvent mettre en avant leurs affiches de campagne sur des panneaux spécialement installés par la commune.

"Pour ces municipales, trois panneaux, un pour chaque liste candidate, sont mis en place devant chaque bureau de vote. Mais quand plusieurs bureaux de vote sont rassemblés sur le même site, il n'est pas nécessaire d'installer plusieurs séries d'emplacement. Ainsi à Saint-Égrève on compte huit sites d'implantation pour ces panneaux qui couvrent les 14 bureaux de vote de la ville. Cela s'explique par le fait par exemple que les trois bureaux de vote de Prédieu ne nécessitent qu'un seul jeu de panneaux", détaille Jean François Compe, responsable du service population, qui rappelle que ces *"panneaux sont normés et qu'ils sont attribués aux candidats par tirage au sort. Ils se doivent de le respecter"*, précise Jean-François qui rappelle que *"l'installation de ce matériel est réalisée par les agents du centre technique municipal"*.

Autre élément essentiel de cette campagne, les *"professions de foi"* des candidats doivent être adressées à tous les électeurs pour que ceux-ci puissent voter en toute connaissance de cause. Si ces programmes sont réalisés et imprimés par les listes candidates, c'est la mairie qui prend en charge leur expédition.

11 382 *C'est au 7 février, date officielle de la clôture des listes électorales, le nombre exact d'électeurs saint-égrévois. Un nombre qui peut encore varier légèrement en fonction des inscriptions tardives des jeunes ayant atteint leur majorité depuis cette date.*

CONTRÔLE A POSTERIORI

Le saviez-vous ? Après le scrutin, la préfecture demande de contrôler si l'affichage sur les panneaux électoraux a bien été réalisé par les candidats. En effet, ceux-ci étant indemnisés pour cette action de communication électorale, cela permet de vérifier que cet argent public n'a pas été détourné de sa destination initiale.

CARTE INTERACTIVE

Le saviez-vous, une carte interactive des bureaux de vote de la commune sera bientôt disponible sur saint-egreve.fr.

PRATIQUE

Le numéro et la localisation de son bureau de vote sont disponibles sur les cartes d'électeurs qui ont été adressées à l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorale de la ville.

"À Saint-Égrève nous mobilisons 20 agents pour réaliser la travail de mise sous pli et de postage du matériel de propagande électorale fourni par les candidats. Ainsi, les professions de foi des listes candidates ainsi que les bulletins de vote fournis sont adressés nominativement par voie postale à tous les Saint-Égrévois inscrits sur les listes de la commune. Ils pourront donc les consulter avant le scrutin" complète Jean-François Compe.

Tous aux bureaux

Ce sont aussi les agents municipaux qui doivent mettre en place (et débarrasser) les bureaux de vote. Depuis 2017, Saint-Égrève en compte 14. Comme toujours, c'est le Préfet qui fixe leur nombre en s'appuyant éventuellement sur les recommandations du maire en la matière. Ce dernier en outre, propose les localisations de ces bureaux. *"À Saint-Égrève, comme l'exige la réglementation, tous les bureaux sont bien évidemment accessibles aux personnes à mobilité réduite"*, rappelle Jean-François qui indique que *"les 15 et 22 mars, ces bureaux sont ouvert de 8h à 20h. Dans chacun d'entre eux on retrouve une urne qui ne peut être ouverte que par deux clefs différentes. On y trouve aussi un isoloir pour 300 électeurs et un isoloir adapté aux personnes à mobilité réduite. Cela représente deux ou trois isoloirs dans chacun de nos bureaux de vote"*. Il faut aussi installer une table pour l'urne et les opérations de vote et une autre dite *"de décharge"* sur laquelle on retrouve bulletins et enveloppes. Ces dernières sont fournies par la Préfecture et sont cette année en papier kraft.

Vote et dépouillement

Chaque bureau de vote est présidé par un élu du conseil municipal. Le président est chargé d'ouvrir et de fermer le bureau de vote, il en assure aussi la police, veille au bon déroulement du scrutin et s'assure de la régularité des opérations. Il dirige aussi le dépouillement et donne lecture à voix haute des résultats. Il est assisté de deux assesseurs, normalement désignés par les candidats, dont le rôle est de contrôler l'émargement des personnes et éventuellement l'identité des électeurs. Enfin, un secrétaire de bureau, désigné parmi les électeurs de la commune et bien souvent employé par celle-ci, établit le procès verbal du vote à l'issue des opérations de dépouillement qui commencent dès la clôture du scrutin.

À ce moment là, des tables sont installées rassemblant chacune quatre scrutateurs. Ces derniers examinent des paquets de 100 bulletins. L'un des participants ouvre l'enveloppe, le deuxième lit le bulletin à haute voix et les deux autres reportent les noms des listes sur les feuilles de résultats. *"Chaque table doit évaluer la validité du bulletin, qui ne peut en aucun cas être raturé ni annoté sous peine d'être nul"*, continue Jean-François Compe qui précise que *"les votes blancs sont comptés à part. Puis on compare le nombre de personnes qui ont émargé sur les listes pendant la journée au nombre de bulletins"*... Et à la moindre erreur on recommence jusqu'à ce que tous les chiffres correspondent ! Un procès verbal comportant notamment le nombre d'inscrits, d'émar-

Procuration, pensez-y !

Les personnes ne pouvant se déplacer ou être présentes dans la commune pour participer aux scrutins des 15 et 22 mars ont la possibilité de voter par procuration en confiant un mandat à un autre électeur inscrit à Saint-Égrève. Ce dispositif permet donc à un électeur absent (le mandant) de choisir un autre électeur (le mandataire) pour accomplir à sa place son devoir civique. Attention : les électeurs ont intérêt à réaliser ces démarches suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie. Une demande de procuration peut être effectuée dans un commissariat de police, une gendarmerie ou dans un tribunal d'instance de son lieu de domiciliation ou de travail. Il faut être muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration (il peut être obtenu au guichet de la gendarmerie mais est aussi téléchargeable en ligne sur www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do).

Pour sa part, le mandataire doit jouir de ses droits électoraux et bien sûr être inscrit dans la même commune que le mandant. Attention, c'est au mandant de prévenir le mandataire de l'établissement de la procuration à son nom et ce dernier ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France. ■

Pratique : à Saint-Égrève, les procurations se font auprès de la gendarmerie (rue des peupliers, 04 76 75 30 93) et peuvent être établies tout au long de l'année. Le formulaire Cerfa de demande de vote par procuration est disponible en ligne.

Fly case

Pour le bureau de vote, la Ville fournit une *"fly case"* remplie de tout le nécessaire pour assurer le bon déroulement du scrutin. On trouve dans cette malle, l'urne, les bulletins de vote et les enveloppes, les documents officiels qu'il faut afficher, les listes d'émargement, le code électoral, du matériel de papeterie et même des lampes de poche qui permettent d'assurer le dépouillement même en cas de panne électrique.

gements, de votants, de votes nuls et blancs, de suffrages recueillis par chaque candidat est ensuite rédigé et signé par le secrétaire de bureau de vote et transmis à la Préfecture et vers *"le bureau centralisateur de Saint-Égrève. C'est là que sont rassemblés tous les résultats partiels des 14 bureaux de la ville et où sont proclamés les résultats du scrutin sur la commune. Cela se passe à l'hôtel de ville qui est généralement très fréquenté les soirs d'élections municipales. Car si les scrutateurs sont "recrutés" lors de la journée par le président du bureau de vote, les opérations de dépouillement ne leurs sont pas exclusivement réservées et tout le monde peut y assister en tant que simple spectateur"*, souligne Jean-François Compe. *"Bien sûr, tous les documents sont transmis à la Préfecture pour que puisse être réalisé un contrôle a posteriori"*.

Et ça continue

Il ne faut pas croire qu'une fois les résultats proclamés, tout le monde rentre chez soi pour passer une bonne nuit. Non, il faut encore ranger et nettoyer les bureaux de vote *"là encore, les agents du CTM ne ménagent pas leur peine et mettent tout en œuvre pour que les locaux communaux utilisés les dimanches d'élection soient réutilisables dès le lendemain matin"* salue Jean-François qui rappelle que dès le lendemain, *"il faut aussi retirer les panneaux électoraux de l'espace public. De plus, les services administratifs se mobilisent pour organiser la mise en place du nouveau conseil municipal, l'élection du maire par ce dernier..."* . ■

14 *C'est le nombre de bureaux de vote à Saint-Égrève*

PARITÉ : le saviez-vous ? Les listes présentées aux municipales doivent proposer autant de femmes que d'hommes

Identité

La liste des pièces d'identité acceptables pour voter est longue. De la carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de cinq ans) au permis de chasser (en cours de validité) avec photographie en passant par la Carte vitale avec photographie ou le permis de conduire (en cours de validité). Les possibilités sont très nombreuses. Toutefois, la tenue portée par l'électeur doit permettre de reconnaître son visage. ■

web+

Petit calendrier électoral

Il faut être précis. Si pour le grand public, les élections municipales 2020 se résument à deux dimanches, il apparaît que le calendrier électoral est un petit peu plus fourni que cela. Voici les grandes dates qui marquent la chronologie de ce scrutin.

JANVIER 2020 : publication et affichage dans les mairies du nombre de conseillers municipaux et de conseillers communautaires à élire dans la commune

31 JANVIER (au plus tard) : publication de l'arrêté relatif aux dates et lieux de dépôt des candidatures

7 FÉVRIER : date limite d'inscription sur les listes électorales

27 FÉVRIER : 18h, clôture de la période de dépôt des candidatures.

2 MARS : 0h, ouverture de la campagne électorale officielle.

6 MARS : la mairie met sous pli et envoie les documents de propagande électorale fournis par les candidats (avant le 5 mars à 12h).

12 MARS : 18h, date limite de notification au maire par les mandataires des listes de leurs assesseurs, délégués et suppléants dans les bureaux de vote.

14 MARS : 0h, début de l'interdiction de diffusion de tracts et de tout message ayant le caractère de propagande électorale.
À minuit clôture de la campagne électorale.

15 MARS : De 8h à 20h (à Saint-Égrève), premier tour de scrutin.

16 MARS : 0h, ouverture de la campagne électorale pour le second tour.

16 MARS : début de la période de dépôt de candidature pour le second tour.

17 MARS : 18h, clôture de la période de dépôt des candidatures.

20 MARS : 18h, clôture du délai de dépôt des réclamations contre les opérations électorales du premier tour.

21 MARS : 0h, début de l'interdiction de diffusion de tracts et de tout message ayant le caractère de propagande électorale.
Minuit, clôture de la campagne électorale.

22 MARS : De 8h à 20h (à Saint-Égrève), second tour de scrutin.

27 MARS : 18h, clôture du délai de dépôt des réclamations contre les opérations électorales.

22 MAI : 18h, date limite de dépôt du compte de campagne à la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP) pour les candidats dans les communes de plus de 9000 habitants.

Événement

focus

Couleurs sur la ville

Dix jours consacrés à l'aquarelle. Dix jours d'exposition, d'animations, de stages, d'ateliers, de découverte... C'est en somme ce que promet la seconde édition du Salon régional de Saint-Égrève qui se déroule du 2 au 12 avril prochain. Lever de rideau sur l'événement.

Une chose est sûre : il n'a pas été aisé de sélectionner les exposants parmi les 63 dossiers qui ont été présentés par autant d'artistes désireux de participer au deuxième Salon régional de l'aquarelle de Saint-Égrève. Toutefois après de longs débats et d'intenses tergiversations, le jury d'experts constitué pour l'occasion a réussi a se mettre d'accord pour désigner les 21 artistes dont les œuvres seront accrochées aux cimaises de l'hôtel de ville, de la Maison Borel et de La Vence Scène du 2 au 12 avril (voir ci dessous).

Temps fort

Le salon est né l'an dernier de l'envie de proposer un nouveau temps fort pour les arts plastiques qui viendrait compléter les événements phare que sont *A vous de voir* pour le cinéma de La Vence Scène, les concerts pour L'Unisson et la fête du livre pour la bibliothèque. De fil en aiguille, l'idée de proposer un moment fort pour faire découvrir l'aquarelle au plus grand nombre et, pourquoi pas, susciter des vocations s'est rapidement imposé. À l'époque, Sophie Mazard, responsable du service culturel, précisait que la Ville avait fait le choix de promouvoir l'aquarelle *"car c'est une pratique accessible. L'événement a mobilisé toute l'équipe culturelle pendant une année et les organisateurs du salon du Sappey avaient même été sollicités pour apporter leur expérience pour la mise en place d'un tel événement. Notre salon de l'aquarelle est une première et nous espérons une montée en puissance au fil des ans"*.

Carton plein

Pour que la fête soit complète, la Ville avait sollicité les associations locales qui ont ainsi été parties prenantes de ce projet. Ces dernières, comme Haut en couleurs ont notamment participé à la réussite de cet événement durant lequel elles ont non seulement proposé une exposition mais aussi des ateliers d'initiation. *"Les artistes eux-mêmes ont été invités à participer pour transmettre leurs techniques et leurs connaissances lors d'ateliers ou de stage qu'ils ont animé"*. Mais au cœur de l'ADN de l'événement, c'est bien évidemment la centaine d'œuvres proposées par les peintres régionaux qui a participé à son succès. L'an dernier c'est Francis Cordina qui a remporté le grand prix du jury, d'un montant de 1000€ tandis que Régis Coulomb a été sacré par le public et a eu l'occasion de bénéficier de sa propre exposition personnelle. *"Tous les spectateurs avaient été invités à désigner l'œuvre qui leur plaisait le plus. 1072 personnes sur les 2172 visiteurs qui ont fréquenté les expositions se sont exprimés"*, se souvient Sophie Mazard qui pilote ce salon.

Participez !

La formule de l'an dernier ayant été un succès, le deuxième salon en reprendra les grandes lignes. Ainsi, en plus des deux expositions majeures à découvrir en mairie et en Maison Borel, l'Atelier de l'Islo propose une balade à travers les œuvres de ses élèves à l'espace convivialité de La Vence Scène où une séance d'initiation à l'aquarelle sera proposée par Isabelle Loiseau et Marie-Pierre Coiffard. Trois stages consacrés au nu, au voyage et aux paysages seront animés par trois artistes* et trois démonstrations émailleront aussi le salon. ■

* Inscriptions obligatoires auprès des artistes concernés. Tous les renseignements sur saint-egreve.fr

Découvrez **les exposants**

Les 21 artistes aquarellistes du deuxième salon régional de Saint-Égrève sont : Agnès Anselme, Dominique Boni, Philippe Cadoux, Joseph Caldwell, Annie Chemin, Marie-Pierre Chevalier, Daniel Delaunay, Yves Doin, Gilles Durand, Patrick Galante, Nai-Ling Lau, Sophie Lietar, Nicole Loulergue, Béatrice Lindner Morell, Marie-Claire Moudru, Franck Perrot, Jean-Marc Ratte, Umberto Rossini, Guy Tournier, Martine Vernet et Michèle Vivarat. Chacun a la possibilité de présenter jusqu'à cinq toiles...

Visites guidées

L'office du tourisme intercommunal propose mercredi 18 mars, de 14h30 à 16h, une visite guidée *"Du château Borel à la maison Barnave"*, en passant par la Vence et l'ancien prieuré. Un riche patrimoine local à découvrir avec une guide professionnelle. Tarifs 9 et 6 € sur réservation au 04 76 42 41 41 ou sur grenoble-tourisme.com.

Bourse aux plantes à La Monta

C'est le printemps ! Il est temps de penser à son petit coin de verdure. Alors pour fleurir jardins et balcons, l'association Bien vivre à La Monta invite les Saint-Égrévois à participer à sa bourse aux plantes samedi 28 mars. Les bénévoles s'installent de 9h à 12h30 au marché de la Monta et proposent aux amateurs de plantes de déposer et de remporter chez eux des fleurs, des légumes, des plantes aromatiques, des fruitiers, des arbustes et autres plants à l'occasion d'une bourse d'échange conviviale. En plus des plants, c'est l'occasion de partager idées pour embellir haies, balcons et jardins, et participer au maintien de la biodiversité. ■

En route pour Karben

Cette année encore, Saint-Égrève jumelages organise un voyage à Karben. Ainsi, du 21 au 24 mai, durant le week-end de l'ascension, les Saint-Égrévois sont conviés à *"monter"* en Allemagne afin de célébrer avec les citoyens de cette ville de la Hesse le cinquantième anniversaire de leur commune. Une trentaine de places sont disponibles pour cet événement historique qui devrait être émaillé de nombreuses surprises puisque les participants, logés chez l'habitant, seront bien évidemment conviés à des festivités, des visites... Un voyage qui promet d'être intense ! ■

En savoir + : 04 76 75 47 00 ou saint-egreve-jumelages.com

Safari truites à Crétinon

Pas d'hésitation pour les amateurs de pêche : dimanche 5 avril, le Comité des fêtes de Saint-Égrève investit le lac de Crétinon pour y organiser un safari truites dont il a le secret ! La formule est inchangée et la journée commence tôt puisque les inscriptions se font sur place à partir de 6h et que dès 7h, les pêcheurs pourront lancer leurs premiers hameçons. À partir de là, c'est partie pour la journée entière. ■

En savoir + : 06 32 46 03 78 ou 06 75 06 21 21

ACCORD'AGES : le film *"habiter sa vie au fil de l'âge"*, produit par l'association Accord'âges est projeté à l'Espace Europe à 20h mercredi 1er avril

Égalité fille / garçon

Dimanche 8 mars c'est la journée internationale des droits des femmes. Mais au-delà de cette date, à Saint-Égrève, mardi 10 mars à 20h, la bibliothèque Barnave propose une conférence/débat sur le thème *"Accompagner nos enfants sur le chemin de l'égalité fille-garçon : l'éducation des garçons, un levier pour favoriser le respect mutuel et l'égalité ?"*. La soirée est animée par Clément Ségissement, psychologue conférencier et des conseillères conjugales et familiales du Planning familial de l'Isère. Les bibliothécaires

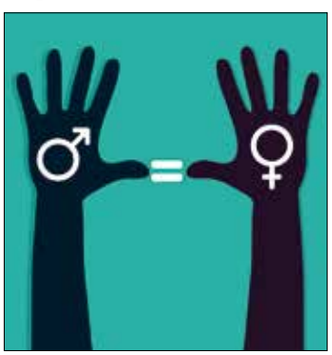

proposent une sélection de livres jeunesse autour de cette thématique. ■

En savoir + : 04 76 75 40 63 bibliotheque.saint-egreve.fr

COLLECTE : pour participer au Grenier des scouts de Grenoble les 6 et 7 juin prochains, le groupe de Saint-Egrève collecte à domicile des objets en tout genre. Contact jusqu'au 15 mai : 07 66 46 63 91 ou greniersgdf.ste.2020@gmail.com

Paradis blanc pour VELHP

Avec *"Paradis blanc"*, la Compagnie Vocale mobilise pour la troisième fois ses talents pour offrir un spectacle au profit de l'association Vivre ensemble le handicap psychique (VELHP). Proposée le samedi 14 mars à 15h à l'espace Claretière du Fontanil-Cornillon, cet après-midi est l'occasion pour les artistes d'interpréter des chansons de Johnny Hallyday, Michel Berger, France Gall et Daniel Balavoine à quatre voix accompagnées par 30 choristes !

La Vence Scene

Cannes avant l'heure !

À peine les rencontres *"A vous de voir"* terminées, que le cinéma de La Vence Scène se prépare au festival de Cannes. En mars, le public est ainsi invité à assister aux projections des grands films qui ont fait l'an passé l'actualité de la Croisette. *"Parasites"*, *"Les misérables"*, *"Portrait de la jeune fille en feu"*, *"J'accuse"*, *"Au nom de la terre"*, *"Hors normes"*, *"La belle époque"* ou encore *"Grâce à dieu"* sont à (re)découvrir au tarif unique de 4€ !

Vendredi 13 mars 20h

Le sexisme c'est pas mon genre !

Documentaire inédit de Laurent Cistac, ce film propose un état des lieux des différents aspects du sexisme que vivent les femmes au quotidien. Proposée en partenariat avec le planning familial de Saint-Égrève cette séance de ciné-débat est suivie d'une rencontre avec le réalisateur.

Samedi 21 mars à 15h

Ciné ma différence

Séances cinéma ouvertes à tous, les projections Ciné ma différence sont adaptées aux personnes en situation de handicap grâce à la présence d'une équipe de bénévoles pour accueillir le public et accompagner la séance et à des adaptations spécifiques (son diminué, lumière baissée progressivement, pas de publicités...). Ce mois-ci *"En avant"* est à l'affiche.

En savoir + : 04 76 56 53 18

Samedi 14 mars à 20h

Saint-E Olympia : les réservations sont ouvertes

Saint-E Olympia revient à La Vence Scène avec ses *"Drôles de dames from San Francisco"*. Douzième comédie musicale créée par l'association saint-égrévoise, on y croise des jeunes femmes désœuvrées, des agents troubles de Chicago et des mafieux... ■

Réservations : 06 17 32 61 36 ou jc.lafran@gmail.com

Vendredi 20 mars à 20h

Huit pièces en une !

Avec les *"Bidules Trucs"*, Rouge Banane explore l'univers de Pierre Notte et celui des *"Contes pour enfants mais pas seulement"*. Accessible dès six ans, le spectacle s'adresse bien évidemment à tous les publics et propose huit pièces courtes qui mettent en scène d'étranges personnages mi-humains, mi-animaux pour évoquer des thèmes aussi essentiels que l'amour, la mort, la fraternité, les retrouvailles. Ces brèves histoires mettent en situation de manière burlesque toute une galerie de situations qui évoquent un imaginaire où se mêlent contes de fée, fables et histoire de France. ■

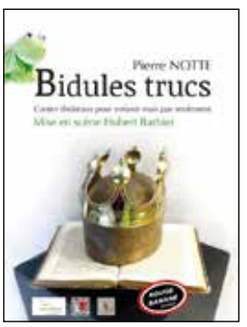

Billetterie sur place. Information sur le site rouge-banane.fr et réservation au 06 70 60 25 29.

Jeudi 26 mars à 20h

Gus fait le plein d'illusions

Spectacle hors saison culturelle, le magicien Gus issu des sélections de la France à a un incroyable talent vient à La Vence Scène pour une soirée mêlant humour et magie. Un rendez-vous qui affiche complet. ■

Vendredi 28 mars à 20h

Molière et balalaïkas

Molière est un auteur universel. La preuve avec ce *"Médecin malgré lui"* interprété par *"Le grenier de Babouchka"*. L'action a été transposée en Russie avec tuniques rouges, chapkas et balalaïkas. Sganarelle y ressemble aux personnages du folklore russe. Un spectacle qui se joue à guichet fermé ! ■

Vendredi 3 avril à 19h30

Cyrano senteur lavande

Cyrano amoureux de sa cousine Roxane, timidité, gros nez et poésie. Tous les ingrédients de la pièce d'Edmond Rostand sont là. Pour autant ce n'est pas celle-ci qui est adaptée par la compagnie *"Hecho en casa"* mais bel et bien l'album illustré de Rébecca Dautremer et son univers japonisant. Trois comédiennes revisitent cette belle histoire d'amour en la rendant accessible à toute la famille. Il reste encore quelques places ! ■

À noter : avant et après la pièce, la bibliothèque propose une sélection de livres autour du spectacle. Réservation : lavencescene.saint-egreve.fr

l'agenda du 6 au 29 mars

Dimanche 8 mars

Bourse de l'enfance organisée par l'Association familiale à l'Espace Robert Fiat. De 9h à 14h. Entrée gratuite.

Mardi 10 mars

Conférence/Débat *"Accompagner nos enfants sur le chemin de l'égalité fille-garçon : l'éducation des garçons, un levier pour favoriser le respect mutuel et l'égalité ?"* (plus d'info page 17) à la Bibliothèque Barnave. 20h.

Jeudi 12 mars

Vernissage en mairie de l'exposition *"Bestiaire"* de François Sgarra. 18h30. Exposition à découvrir jusqu'au 22 mars.

Vendredi 13 mars

Café culturel *"soirée littéraire ou théâtre"* à La Vence Scène par Culture&Nous à partir de 18h30.

Samedi 14 mars

Portes ouvertes à la MFR. De 14h à 18h. 04 38 02 39 50.

Concert *"Paradis Blanc"* par la Compagnie Vocale au profit de l'association VELHP à l'Espace Claretière du Fontanil Cornillon. 15h.

14 et 15 mars

Salon des vins naturels à l'Espace Robert Fiat. De 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche (voir aussi page 6).

Basket, l'équipe pré-nationale seniors masculins de l'USSE reçoit Epagny-Metz-Tessy au gymnase L. Terray. 15h30.

Dimanche 15 mars

Elections municipales, 1er tour, de 8h à 20h.

Basket, l'équipe N3 féminine reçoit Saint-Genis-Oullins au gymnase L. Terray. 15h30.

Mardi 17 mars

Atelier numérique *"Découvrir Windows 10"* à la bibliothèque Barnave. 17h30. Inscriptions : bibliotheque@mairie-st-egreve.fr ou 04 76 75 40 63 ou directement auprès des bibliothécaires.

Mercredi 18 mars

L'heure du conte pour les 0-3 ans à la bibliothèque à Fiancey. 10h30.

Visite guidée *"Du château Borel à la Maison Barnave"* par l'Office du tourisme intercommunal. De 14h30 à 16h. (Voir aussi page 17).

Jeudi 19 mars

Cérémonie du Souvenir au monument aux morts et au carré militaire du cimetière de La Monta. 18h.

Vendredi 20 mars

Atelier numérique *"Découvrir Windows 10"* à la bibliothèque Barnave. 10h. Inscriptions : bibliotheque@mairie-st-egreve.fr ou 04 76 75 40 63 ou directement auprès des bibliothécaires.

Samedi 21 mars

Jardin partagé et fleuri, rencontre d'information et de

lancement de la saison 2020 pour ce lieu animé par l'association Vivre ensemble le handicap psychique (VELHP) et la MSF avec le soutien du CHAI. 10h.
En savoir + : 04 76 56 05 40.

Tennis de table, matinée découverte de la section de l'USSE ouverte aux familles à la halle Jean Balestas. De 10h à 12h.

Tennis de table, l'équipe N1 de l'USSE reçoit Thorigné-Fouillard. 17h.

Soirée dansante par C. Danse à l'espace Robert Fiat. 19h30.
En savoir + : 07 82 93 01 62

Dimanche 22 mars

Elections municipales, 2e tour, de 8h à 20h.

Handball, l'équipe N3 masculine de l'USSE reçoit Valence à la halle Jean Balestas. 16h.

Mercredi 25 mars

L'heure du conte des 4 ans et + à la bibliothèque Barnave. 15h30.

La Vence Scène cinéma

De Gaulle
Le 6 mars à 16h et 18h15 ; le 7 mars à 14h et 20h30 ; le 8 mars à 14h et 18h15 ; le 9 mars à 14h (lundi cinéma du CCAS / SME) et 20h ; le 10 mars à 18h et 20h30.

Un divan à Tunis
Le 6 mars à 20h ; le 7 mars à 18h ; le 8 mars à 18h.

Papi Sitter
Le 6 mars à 14h et 20h30 ; le 7 mars à 16h15 et 18h15 ; le 8 mars à 16h15 et 20h ; le 9 mars à 14h30 et 18h ; le 10 mars à 18h.

Sonic le film
Le 6 mars à 14h ; le 7 mars à 16h.

Les petits contes de la nuit
Le 6 mars à 16h.

L'appel de la forêt
Le 6 mars à 17h30 ; le 7 mars à 20h ; le 8 mars à 14h30.

Barrages, l'eau sous haute tension
Le 7 mars à 14h ; le 10 mars à 20h (ciné-débat)

Lucky
Le 8 mars à 20h30 ; le 9 mars à 20h.

L'odysée de Choum
Le 8 mars à 16h30.

Mine de rien
Le 11 mars à 20h ; le 12 mars à 18h ; le 14 mars à 20h ; le 15 mars à 16h15 ; le 17 mars à 20h.

Judy
Le 11 mars à 15h (VOSTF) ; le 13 mars à 20h ; le 15 mars à 20h (VOSTF) ; le 16 mars à 14h.

En avant
Le 11 mars à 14h30 ; le 13 mars à 17h30 ; le 14 mars à 14h et 18h ; le 15 mars à 14h30 et 17h30 ; le 17 mars à 18h.

L'état sauvage
Le 11 mars à 17h30 ; le 15 mars à 18h15 ; le 16 mars à 14h.

Mes jours de gloire
Le 11 mars à 17h30 ; le 12 mars à 20h ; le 16 mars à 20h ; le 17 mars à 20h30.

La fille au bracelet
Le 11 mars à 20h30 ; le 14 mars à 16h.

Dark waters (VOSTF)
Le 12 mars à 18h ; le 15 mars à 20h30 ; le 16 mars à 20h.

Lara Jenkins (VOSTF)
Le 12 mars à 20h30 ; le 13 mars à 17h30 ; le 15 mars à 14h ; le 17 mars à 18h.

Le sexisme c'est pas mon genre !
Le 13 mars à 20h (ciné-débat).

SME : version sourds et malentendants

Vendredi 27 mars

Concert de Nova Bossa Nova, musique brésilienne à La Vence Scène dans le cadre du Café culturel proposé par Culture&Nous. Dès 18h (concert à 20h30).

Samedi 28 Mars

Bourse aux plantes au marché de La Monta par l'association Bien Vivre à La Monta. De 9h à 12h30.

Handball, l'équipe N3 masculine de l'USSE reçoit Latte à la halle Jean Balestas. 16h.

Dimanche 29 mars

Tennis de table, championnat Aura sport adpaté à la halle Jean Balestas. Dès 10h.

Basket, l'équipe N3 féminine reçoit Monaco BA au gymnase L. Terray. 15h30.

info pratique

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15. Le jeudi permanence jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 17h15. Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h15. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15.
Point information autonomie pers. âgées et handicapées, action sociale, permanence logement social sur rendez-vous.

Permanence des élus :
Cabinet du maire :
Daniel Boisset, *sur RDV* **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux
circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
Architecte conseil : **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Les 1er jeudi et 3e mercredi du mois
Conciliateurs **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, *jeudi 12 mars*
Philippe Quintin, *1er et 4e mardi du mois*
CARSAT assistante de service social : **09 71 10 39 60**
Le *mardi*
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique le vendredi, 9h-13h à la MSF
Sécurité Sociale : ameli.fr ou **3646**
En mairie le mercredi de 14h à16h.

PERMANENCES

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Égrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18 ou 112**
Secours en montagne, *Isère* : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEE-MIFE ISERE **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.mee-mife.fr
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h. jeudi 9h-12h15 14h-18h. Samedi 9h-12h ou Rue Louis Neel 8h45-12h30 13h30-16h45. Samedi 8h45-12h.

SNCF Saint-Égrève : *1, rue des Bonnais* **3635**
Pas de permacence sur place, borne auto à disposition.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**
Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**
Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : *45 rue du Pont Noir* n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-17h30, le samedi 9h-17h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
Du lundi au vendredi 8h-12h 13h-17h30
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.

Du 07 au 13/03 : pharmacie Nouvelle 04 76 75 49 33
121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin-le-Vinoux
Du 14 au 20/03 : pharmacie des Charmettes 04 76 75 26 73
Centre commercial Les Charmettes
Du 21 au 27/03 : pharmacie Casadella 04 76 75 24 84
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 28/03 au 03/04 : pharmacie de La Monta, 04 76 75 60 69
Place Pompée
Du 04 au 10/04 : pharmacie du Fontanil 04 76 75 51 48
1 allée Charles Beaudelaire, Le Fontanil

Paysagiste
Entreprise qualifiée
JMA Espaces Verts
50% réduction
> Aménagement extérieur
> Conception paysagère
> Arrosage enterré
> Pavage - Clôture
> Mur d'enrochement
> Entretien d'espaces verts
> Engazonnement - Plantation
> Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80
3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève
color'i
L'espace de toutes vos envies
Beaux-Arts
Loisirs Créatifs
Encadrement
Eveil Artistique
Lundi : 14h - 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi : 9h30 - 19h
8 rue René Cassin - 38120 Saint-Égrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

ici votre publicité 04 76 44 63 76

petites annonces

Emploi

■ Auxiliaire de vie qualifié, références sérieuses et exp. (domicile, maisons de retraite), aide à domicile selon besoins, cesu, **06 45 86 59 46**

■ Professeur 30 ans d'expérience, émérite d'une école d'ingénieurs Grenobloise, donne cours particuliers en maths et physique-chimie de collège et lycée, possibilité de prendre un groupe de 2 ou 3, **06 68 33 02 94**

■ Dame 60 ans à la retraite accompagne personne qui ne conduit plus, courses, médecin, kiné, pharmacie, banque etc, 10€/h, **06 41 97 05 52**

■ Dame 60 ans à la retraite très disponible garde votre chien pendant votre absence, 10€/jour, **06 41 97 05 52**

■ Prof. expérimenté donne cours (50% déd.) en anglais tous niveaux, français jusqu'à la 1re et Italien jusqu'à la terminale, prépa bac et brevet des coll. en anglais et français, stages vac. scol, cours adultes, tarif intéressant, **06 87 56 08 54**

■ Dame qualifiée donne cours d'espagnol tout niveau scolaire ou adulte à votre domicile, **06 87 07 57 29**

■ Nounou cherche enfants à garder bébé et scolarisé expérience de garde d'enfants, disponible, **06 09 01 58 03**

■ H propose travaux de maçonnerie, travaux intérieurs, carrelage, peinture, prix intéressants, **06 24 11 13 45**

■ Jeune retraitée garde vos chats chez moi pendant vos absences, grand confort, grand parc, rdc, **06 73 31 89 37**

■ Propose heures de repassage à mon domicile, quartier Prédieu, repassage simple 10€/h, difficile 13€/h, **06 84 33 39 30**

■ Dans maison sur grand terrain garde votre chien, 06 83 33 36 08, **04 76 75 31 33**

Divers

■ Particulier recherche pelotes de laine en bon état pour dames tricoteuses, **06 33 13 67 28**

■ Vds siège de bureau à roulettes en cuir, bon état, noir, valeur réelle 129€ vendu 49€, **06 87 56 08 54**

■ Vds fauteuil releveur électrique marron télécommandé neuf, 500€, **04 76 75 20 44**

■ Vds sommier tapissier état neuf, 140x190 jamais servi, 120€, **06 29 93 07 18** (par SMS malentendant)

■ Vds inséparable (jaune-rouge) baguée, femelle, à une personne qui en a déjà un ou plusieurs, loussique@outlook.fr

■ Chat abandonné cherche maître responsable possédant un jardin (chat tigré d'environ 4 ans), loussique@outlook.fr

■ Vds anorak de ski taille 14 ans, acheté 80€, vendu 30€, porté 3 fois, **06 41 97 05 52**

■ Vds 4 boîtes de lait (suite erreur achat) Guigoz Expert AR 2e âge, 40€, **06 76 72 25 14**

■ Vds canapé cuir couleur vanille, dimension : long 1,97m hauteur 0,91m profondeur 0,74m, **06 61 21 65 09**

■ Vds fauteuil roulant neuf + déambulateur, 200€, **06 76 28 58 76**

■ Vds congélateur bahut 1,30mx0,60, prix d'achat 349€, vendu 100€, facture à l'appui, **06 17 43 10 06**

■ Vds sèche-linge, prix d'achat 406€, vendu 100€, servi 2 fois, état neuf, facture à l'appui, **06 17 43 10 06**

■ Vds 2 lits d'appoint taille adulte pour camping ou domicile, très bon état, prix 50€ l'un à débattre, **04 76 75 31 58**

■ Donne bocaux à conserves, 0,5l et 1l, bouteilles verre de 1 litre, **04 76 75 31 58**

■ Vds pichet étain 13cm, 4 canards laiton et étain, vase étain fin hauteur 23cm, 10€ chacun ou 25€ les 3, 06 83 33 36 08, **04 76 75 31 33**

■ Vds glacière eda iceberg 42l, neuve, servie un après-midi 30€ (neuve 50€), 06 83 33 36 08, **04 76 75 31 33**

■ Vds 7 dessus de lit, parfait état, 20€ chacun, 160 ou 140x200 en satin, avec motifs ou unis, valeur neuf 150€, 06 83 33 36 08, **04 76 75 31 33**

■ Vds appareil à raclette grill crêpes avec thermostat 1200w, manque 2 coupelles à raclettes, TBE, 25€, 06 83 33 36 08, **04 76 75 31 33**

■ Vds collection anciennes cartes postales sur Saint-Egrève ayant servies au livre de "Saint-Egrève Proveysieux Jadis", 5 à 15€ chacune, **06 36 80 47 05**

■ Vds 3 vitrines colonne verre épais, haut. 1m80 larg. 48cm, 5 étagères, socle roulettes, garnies de soldats Napoléon plomb et collection motos Atlas, 300€ les trois négociable ou 100€ l'unité, **04 76 72 58 47**

Immobilier

■ Loue dans garage avec alarme emplacement pour 2 roues 25€/mois Barnave immeuble Nivose, **06 13 97 88 15**

■ Loue appartement, P2, rez de jardin, Saint-Égrève, La Monta, **04 76 75 68 26**

■ Part. loue appart. 3P+cuisine, 76m², rdc dans maison à Saint-Égrève, jardin arborisé, cadre de vie agréable, parking, prox. hôtel de ville, commerce, cinéma La Vence Scène, tram E à 5mn, chauff. ind. gaz, loyer 698€, **06 18 68 51 81**

■ Part. loue appart. 4P+cuisine, 82m², 1er étage avec terrasse et balcon, dans maison à Saint-Égrève, jardin arborisé, cadre de vie agréable, parking, prox. hôtel de ville, commerce, cinéma La Vence Scène, tram E à 5mn, chauff. ind. gaz, loyer 816€, **06 18 68 51 81**

Auto moto

■ Vds 4 pneus neige montés sur jantes 185/65/R15 100€, **06 52 31 95 19**

PETITES ANNONCES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS SAINT-EGREVOIS*

Ecrire en lettres majuscules, une lettre par case. Cochez la rubrique choisie : ☐ EMPLOI ☐ IMMOBILIER ☐ AUTO MOTO ☐ DIVERS

A renvoyer avant le 10 de chaque mois pour une parution le mois suivant : Hôtel de ville–service communication–CS 40120–38521 Saint-Égrève cedex

* merci de joindre un justificatif de domicile avec votre demande

Groupe
Priorité Saint-Égrève

Merci !

Merci pour ces six années à vos côtés

C'est le dernier journal, la dernière tribune du mandat après ces six dernières années passées avec vous. Quand une page se tourne, un nouveau chapitre apparaît et la vie municipale continue.

Mais avant cela nous tenions à vous remercier pour ces instants passés à vos côtés. Saint-Egrévoises et Saint-Egrévois, de toujours ou de quelques semaines, parents d'élèves ou retraités, professionnels ou habitants, engagés dans la vie associative ou acteur de la vie quotidienne, nous ne pourrions tous vous citer mais nous pouvons vous dire une chose : nous avons partagé beaucoup avec vous et nous avons appris grâce à vous.

Le partage c'est l'humanité des relations ; être partie prenante de la vie de la cité c'est rencontrer beaucoup de personnes, des individus, des caractères, des soucis, plus ou moins gros, mais à chaque fois c'est une rencontre particulière.

Nous avons été épaulés par l'ensemble des agents de la Ville et nous avons de nouveau une pensée pour eux et un merci particulier à leur attribuer.

Nous avons vécu les conseils municipaux comme une instance de débat, avec des points de vue, ancrés ou qui évoluent, mais toujours dans le respect des autres. C'est peut-être une particularité saint-égrevoise mais l'écoute a toujours été centrale.

Bien sûr tout n'est pas parfait mais nous pouvons avoir l'espoir de la poursuite du dialogue et du respect dans la vie démocratique saint-égrevoise. Et c'est le meilleur que nous nous souhaitons à tous !

Le groupe "Priorité Saint-Egrève"

Groupe
Saint-Égrève Autrement

Six années à votre service

Chers Saint-Egrèvois, chères Saint-Egrèvoises,

La fin de notre mandat de 6 années d'élus de l'opposition au conseil municipal de Saint-Égrève approche. Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance. Avec nos sensibilités respectives, lors de nos travaux en commissions et en conseil municipal, à l'occasion de nos interventions, nous espérons avoir représenté l'ensemble des habitants.

Ces six années d'engagement permanent sur tous les sujets nous ont permis de bien prendre en compte la complexité des dossiers municipaux et métropolitains et de préciser nos points de vue. C'est dans ce contexte que nous avons pu apprécier le travail des uns et des autres.

Nous voulons tout d'abord témoigner de la grande qualité du personnel municipal de notre commune. Tant sur le plan du professionnalisme, à travers une expertise certaine, que sur le plan humain avec les habitants, à travers les services aux usagers.

Nous voulons remercier l'ensemble du tissu associatif Saint-Egrèvois, tous les bénévoles qui animent au quotidien le vivre ensemble, permettant de lever, le temps d'une activité ou plus longtemps encore, les barrières sociales.

Nous voulons également remercier les acteurs principaux des écoles que sont les enseignants, qui participent au quotidien à faire grandir tous les enfants de la ville.

Enfin nos remerciements vont aux commerçants et autres professions libérales essentiels également à la vie de la cité, au plus près des habitants.

Nous souhaitons à tous, nouveaux habitants comme anciens Saint-Egrèvois, un bel avenir dans notre ville.

Françoise CHARAVIN, Jean-Marcel PUECH et Hassan BELRHALI

Groupe
Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

6 ans de mandat : mission remplie pour le groupe Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

En mars 2014, grâce aux voix de nombreux Saint-Egrèvois, nous, Laurent Amadieu, Brigitte Ruef et Tania Bustos avons été élus pour 6 ans. Eric Bruyant nous a rejoints après le départ de Tania Bustos qui a déménagé. Même sans obligation formelle, nous pensons qu'un élu qui n'habite plus la commune doit démissionner de son mandat. En tant qu'élus, nous avons eu à cœur, de participer, à notre niveau, à la vie municipale, tout en n'étant pas dans la majorité. Quel a été, alors, notre rôle ? D'abord, nous pouvons vous dire que nous avons été assidus : présents à toutes les commissions, nous n'avons manqué que très rarement un conseil municipal. C'était pour nous un point d'honneur ! Ensuite, car la régularité ne fait pas tout, nous avons endossé pleinement notre rôle d'élus représentant des habitants. Nous avons donc interpellé, proposé, posé des questions, demandé ou fait remonter des informations. Et nous avons beaucoup appris. Parfois, plus que nous ne l'imaginions, nous avons été en accord avec certaines décisions. D'autres fois, au contraire, nous avons été en opposition sur des sujets emblématiques. Un étonnement ? Les 3/4 des délibérations sont d'ordre technique et ont trait à la gestion. Quand il y a débat, il peut apparaître dans le journal local, jamais dans le compte-rendu du Conseil, simple relevé de délibérations.

Le mandat se termine ! Nous saluons tous les élus et les remercions pour leur engagement comme nous remercions celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Laurent Amadieu, Brigitte Ruef et Eric Bruyant
groupe.eco.sol@orange.fr

Groupe
Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

Une page se tourne

Chères St-Egrèvoises, chers St-Egrèvois,

Ces six années passées à vos côtés ont été riches d'échanges, d'enseignements et de beaux moments, malgré un contexte politique national qui continue à générer de nombreuses régressions sociales et contribue à aggraver les inégalités, à l'instar du projet de réforme des retraites actuellement débattu dans le pays.

De ce mandat je retiens des moments forts de débats avec un certain nombre d'entre vous, sur des thèmes de votre quotidien, vos besoins, vos aspirations. Je me suis nourrie de vos propositions et je vous en suis reconnaissante. Je suis particulièrement heureuse d'avoir connu l'émotion d'unir deux jeunes vies, et à travers eux deux pays, pour un voyage commun dans l'amour et les valeurs républicaines, que je leur souhaite le plus long et agréable possible.

Tout cela n'aurait pas été possible sans les agents publics de la commune, qui œuvrent au quotidien pour répondre à vos besoins, mais aussi à ceux des élus municipaux. Je les en remercie sincèrement et profondément pour leur dévouement et leur disponibilité. Enfin, chères lectrices et chers lecteurs fidèles, je vous remercie de m'avoir accordé votre attention et votre confiance. C'est avec un réel plaisir que j'ai pris la plume pour partager mes analyses et mes positions, et c'est avec une émotion certaine que je la pose à l'occasion de cette dernière tribune.

"Seule la lutte contre l'inhumain si nous acceptons de le combattre ensemble peut réconcilier celui qui croyait au ciel comme celui qui n'y croyait pas." Louis Aragon

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF
https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/

PUBLI Z
COMMUNICATION

Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76

KaliServices
La qualité chez vous

SERVICE À DOMICILE
Interventions sur
Saint-Egrève et alentours

50% de réduction / crédit d'impôt*
*selon loi de Finances en vigueur

Auxiliaire de vie
Aide à domicile

Aide ménagère
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle
38100 GRENOBLE

Tél. 04 58 00 54 92

www.kaliservicesadom.fr

BAROISconcept

BAROISconcept
3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure

atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981
Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve

V. BAPST
Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !

Votre opticien Krys à St Egrève
- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

✆ **04 76 75 61 18**
optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

SNTP

40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

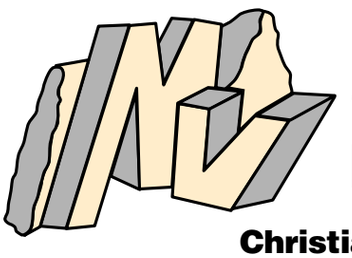

MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

COSY Corner

- Résidence à taille humaine, nichée au coeur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud

Gilles TRIGNAT RESIDENCES

04 76 15 21 21
trignat.fr